COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL n°32

Bureau Exécutif :	**Vendredi 01 Mars 2019**
Présidence :	**M. Karim ABED**
Présents :	**MM. Denis SOTO, Noël RIFFAUD, Olivier GONCALVES, Nicolas PEZZOLI**
Assistent :	**MM. APRUZZESE Maxime (CTRA), Fabrice POREE, Julien NILLES, Karim BOUZALMAT**

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :
- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.
Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.
A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

*****

APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal du Bureau Exécutif du 20.02 (PV 31) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

*****

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le président Karim ABED et le Président Délégué Denis SOTO ainsi que tous les membres de la Commission Régionale des Arbitres de la Ligue MEDITERRANEE de FOOTBALL font part à Naoudel ZIBATI Arbitre de Ligue, de leurs sincères condoléances ainsi qu'à sa famille suite au décès de sa maman.

*****

CORRESPONDANCES

DE LA FFF :

CF Médicale **:**

Mail en date du 01.03 relatif à l'envoi du dossier médical type pour les candidats à l'Arbitrage en Fédération au titre de Féminines, Arbitres et Assistants. Ces documents concernent les Candidats se présentant pour la première fois. Le dossier médical complet devra parvenir à la Direction Médicale avant le 15.07 au plus tard. Ce dossier sera envoyé à tous les candidats concernés courant semaine prochaine.

DTN **:**

Mail en date du 01.03 relatif au courrier destiné aux Ligues qui participeront aux INTERLIGUES U15 ELITE au cours des vacances en avril et dont le site pour l'équipe représentant la LMF est REIMS du 9 au 12.04. Un Jeune Arbitre de Ligue sera désigné par la CRA pour accompagner la Ligue MEDITERRANEE de FOOTBALL et assuré l'arbitrage des 3 matchs prévus sur ce rassemblement U15.

DTA **:**

Mail en date du 01.03 relatif aux convocations aux stages INTERLIGUES se déroulant du 15 au 17.03 sur les 3 sites prévus, à savoir pour les Arbitres Méditerranéens : CASTELMAUROU pour les Arbitres, DIJON pour les Assistants et PLOUFRAGAN pour les Féminines.
La CRA fera suivre ce courrier aux Arbitres nommés.

DE LA LIGUE :

Mails en date du 22 et 28.02 relatifs aux PV N°29 de la CRSR, N° 29 de la CRD, N° 25 de la CRAS et N° 07 de la CRDR.

Mail en date du 28.02 de la CRD relatif au fichier du suivi de présence et d'absences excusée ou non excusée des Arbitres suite à leur convocation pour affaires liées aux matchs sur lesquels ils étaient désignés pour officier. La CRA remarque avec satisfaction que lors des réunions de la Commission Régionale de Discipline, les Arbitres convoqués étaient soit présents, soit absents excusés. Par contre, la CRA rappelle aux Arbitres que les rapports d'arbitrage doivent être rédigés dans les 24 heures.

Mails relatifs aux déroulements de matchs suite à des reports ou changement de stade, à la transmission des indisponibilités MyFFF et aux alertes sur désignations.

DES CDA :

ALPES *:*

Mails en date du 28.02 relatif à la désignation d'un Arbitre en U18F R1 et au renvoi à la CRA du tableau des effectifs Arbitres de District ayant été admis stagiaires à l'issue de la formation initiale entre le 01.09.2018 et le 31.01.2019. Lu et pris note, la CRA la remercie.

PROVENCE *:*

Mail en date du 28.02 relatif à la transmission des noms des 4 candidats Séniors au titre d'Arbitre de Ligue dont la validation définitive se fera à la suite des observations prévues. Mail en date du 26.02 au renvoi à la CRA du tableau des effectifs Arbitres de District ayant été admis stagiaires à l'issue de la formation initiale entre le 01.09.2018 et le 31.01.2019. Lu et pris note, la CRA la remercie.

GRAND VAUCLUSE *:*

Mail en date du 21.02 relatif à la transmission des noms des 3 candidats au titre de Jeune Arbitre de Ligue pour l'examen du 23.03. Lu et pris note, la CRA la remercie.

DES CLUBS :

F.C.MONTEUX FEMININ :

Mail en date du 28.02 relatif à leur souhait d'avoir autant que possible 3 Arbitres officiels sur leurs rencontres à domicile en R1F. Lu et pris note, la CRA devrait assurer la couverture des matchs de ce club pour la fin de saison, un nombre important d'Arbitres blessés a réduit les effectifs disponibles.

SP.C MONTREDON-BONNEVEINE :

Mail en date du 27.02 relatif à la demande de ne plus désigner un Arbitre sur leurs rencontres.
Lu et pris note, la CRA informe le club de contacter la CDA du District.

DES ARBITRES :

Courrier :

- CHAZAL Stéphanie : mail du 27.02 relatif à sa participation au stage ER-R1 le 02.03 mais en raison de son arrêt médical, elle ne pourra participer aux exercices physiques. Lu et pris note.
- ROMERO Antonio : mail du 28.02 relatif à une double désignation le 10.03 à revoir en fonction de sa demande pour une seule rencontre. Lu et pris note.
- MAMBERT Claude : mail du 28.02 relatif à une désignation club non valide. Lu et pris note.
- AMRHEIN Alexandre : mail du 21.02 relatif à l'obtention des accès à la plateforme. Lu et pris note, transmis au responsable.
- JURADO Alexandre : mail du 28.02 relatif à sa demande pour effectuer l'examen technique de fin de saison. Lu et pris note, la CRA va faire son maximum pour le satisfaire.
- ROSSO Lloyd : mail du 26.02 relatif à l'envoi du justificatif professionnel lié à son indisponibilité régularisant ainsi par rapport au délai de prévenance. Lu et pris note.
- TIR Sofiane : mail du 25.02 relatif à l'envoi des fiches de frais par rapport à la procédure de paiement. Lu et pris note.
- DARRAZ Fadil : mail du 22.02 relatif à l'envoi des justificatifs pour rejet de chèques sur un match de Futsal. Lu et pris note et transmis sur Commission concernée.
- BELCADI Jules : mail du 21.02 relatif à ses désignations en tant qu'AAR1. Lu et pris note et transmis au pôle Désignations.
- ZIBATI Naouel : mail du 27.02 relatif à l'envoi des justificatifs. La CRA le remercie.
- CLAVERIE Kesiah : mail du 01.03 relatif à sa demande sur le délai de prévenance pour les indisponibilités. Lu et pris note, la CRA lui demande de se référer au Protocole Communication Arbitres sur le site MyFFF documents.
- LE BRIS Romain : mail du 01.03 relatif à l'envoi du justificatif professionnel pour les 23 et 24.03. Lu et pris note, la CRA le remercie.
- MOUDERY Philippe : mail du 28.02 relatif à la saisie d'une indisponibilité justifiée en fonction de l'activité de son club. Lu et pris note, la CRA le remercie.
- ABBAD EL ANDALOUSSI Marouane : mail du 27.02 relatif aux frais pour le déplacement du stage Inter-ligues FUTSAL du 22 au 24.03 à CHATEAUROUX. Lu et pris note.

Indisponibilités médicales :

- LE CORRE Juluan : mail du 26.02 relatif à la transmission du certificat médical de prolongation jusqu'au 18.03 et saisie sur MyFFF.
- FAREL Dany : mail du 27.02 relatif à la transmission du certificat médical de prolongation jusqu'au 31.03 et de sa saisie sur MyFFF.
- GASMI Cyril : mail du 27.02 relatif à la saisie sur MyFFF de l'indisponibilité suite à la prolongation pour arrêt médical jusqu'au 25.03. (en attente certificat)
- EL ABED Walid : mail du 27.02 relatif à la saisie sur MyFFF de l'indisponibilité suite à la prolongation pour arrêt médical jusqu'au 17.03. (en attente certificat)

La CRA souhaite à l'ensemble des Arbitres en situation de blessure des vœux de bon rétablissement en espérant les revoir sur un terrain le plus rapidement possible.

La CRA confirme que dans le cadre des indisponibilités médicales, il est obligatoire que chaque Arbitre concerné puisse saisir l'indisponibilité sur MyFFF avec les dates correspondantes au certificat médical avec le bon motif « raison médicale » d'une part, et, d'autre part, de faire suivre par mail le certificat médical initial ou de prolongation en fichier PDF joint à l'adresse suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr.
La CRA les remercie par avance.

Indisponibilité autres

- EL MEDDAH Djelloul : mail en date du 20.02 relatif à la saisie de son indisponibilité sur MyFFF pour le 03.03 pour raison professionnelle avec le justificatif correspondant (délai de prévenance inférieur à 20 jours). Lu et pris note, la CRA le remercie.
- ROSSO Llyod : mail en date du 19.02 relatif à la saisie de son indisponibilité sur MyFFF pour le 02.03 pour raison professionnelle. Lu et pris note, la CRA est dans l'attente du justificatif.
- DENON Vincent : mail du 23.02 relatif à la saisie sur MyFFF le 23.02 pour le 08 au 10.03.

Délai de prévenance à moins de 20 jours avec risque d'application de mesure administrative.

D'ANTONIO Lionel : mail du 23.02 relatif à la saisie sur MyFFF le 22.02 pour le 09 au 11.03. Délai de prévenance à moins de 20 jours avec risque d'application de mesure administrative sauf si justificatif envoyé.

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout envoi de mail à la CRA par un Arbitre de Ligue doit être fait à partir de son adresse mail personnelle à l'adresse mail suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr, et pour les indisponibilités saisies sur MyFFF dans le délai de prévenance de 20 jours avant et le justificatif idoine si moins de 20 jours.

*****

INFORMATIONS DE LA CRA – MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

RAPPEL : PRESENCE DES ARBITRES CONVOQUES EN COMMISSIONS DE DISICPLINE ET D'APPEL

Un fichier récapitulant les officiels présents, absents excusés ou non pour chaque dossier traité, va permettre à la CRA et à ses représentants de pouvoir suivre la présence et/ou l'absence excusée des Arbitres, mais en ayant une surveillance particulière sur les absents non excusés.

Cette dernière annotation entre dans le cadre du non-respect des obligations administratives découlant de la fonction d'Arbitre et sur le match concerné en tant qu'officiel représentant la Ligue MEDITERRANEE de FOOTBALL. (Article 66 du RI de la CRA).

La CRA rappelle aux Arbitres pour le renvoi du rapport d'arbitrage dans les 24h00 suivant le match.

STAGES PROGRAMMES PAR LA CRA PAR CATEGORIES D'ARBITRES.

- Arbitres ER et R1 non promotionnels le 02.03 au MUY et VIDAUBAN
- Arbitres R2 en date du 27.04 à la Ligue
- Jeunes Arbitres de Ligue et Candidats Arbitres de Ligue les 10,11, 12.04 au CREPS d'ANTIBES.

ANNUAIRE DES ARBITRES DE LIGUE SAISON 2018/2019

La CRA a fait diffuser la nouvelle version de l'annuaire des Arbitres de Ligue pour la saison 2018/2019 sur l'espace MyFFF. Pour toutes références erronées, merci de le signaler à la CRA.

FORMATION INITIALE REGIONALE NOUVEAUX ARBITRES DU 18.02 AU 21.02.2019 CREPS AIX

Les examens des 21 candidats Arbitres de District en Formation Initiale Régionale se sont déroulés ce 01.03 à la Ligue, leur répartition par District a été la suivante :

- District des ALPES : 2 Filles
- District de PROVENCE : 10 au total dont 2 Filles
- District du VAR : 9 au total dont 3 Filles

Les résultats seront envoyés le 04.03 par la CRA à chaque CDA en fonction de la correction des tests et des documents transmis par le CTRA et les membres de l'ETRA.

TRANSMISSION D'OUTILS DE FORMATION POUR LES ARBITRES ASSISTANTS ET CANDIDATS LIGUE

Le CTRA maxime APRUZZESE a transmis un travail technique pour les Arbitres Assistants pour retour avant le 04.03 et un canevas «rapport disciplinaire » à la disposition des CDA pour leurs futurs candidats Arbitres de Ligue dans le cadre de l'épreuve technique de leur examen du 23.03. Ces deux outils validés par la CRA et l'ETRA sont disponibles sur la plateforme Dartfish.

*****

DECISIONS CRA

RAPPEL DECISION 44 – 12.02.2019 – EXAMEN TECHNIQUE OBLIGATOIRE DE FIN DE SAISON 2018/2019 ARBITRES DE LIGUE EN DATE DU SAMEDI 25.05.2019 :

La CRA a fixé la date de l'examen technique obligatoire de fin de saison en plein accord avec chaque CDA lors de la Réunion Plénière qui s'est déroulée le samedi 02.02 à la Ligue.

La date est fixée au samedi 25.05.2019 à partir de 09h00 début des épreuves, l'heure de rendez-vous sur les lieux de l'examen est à 08H30, la fin des rassemblements étant 12h00.

Afin de réduire l'effet distances pour tous, la CRA a décidé d'organiser ces examens dans les Districts de résidence des Arbitres dans la mesure du possible, 4 centres sont ainsi prévus par District :

- ARBITRES DE COTE D'AZUR = DISTRICT DE COTE D'AZUR à NICE
- ARBITRES GRAND VAUCLUSE = DISTRICT GRAND VAUCLUSE à AVIGNON
- ARBITRES DU VAR = DISTRICT DU VAR à TOULON
- ARBITRES DES ALPES ET DE PROVENCE = LIGUE MEDITERRANEE à AIX-EN-PROVENCE

Sur les 4 sites en simultané, le début des épreuves à 9h00 comme précisé ci-dessus, sera le même pour chaque centre et l'organisation matérielle, technique et les informations communiquées ont été ordonnées sur le même principe.

Cet examen technique entre dans le cadre du classement de tous les Arbitres de Ligue en application avec l'Article 22 du Règlement Intérieur de la CRA et dont le détail des tests est consultable sur le site MyFFF « Documents », Ligue MEDITERRANEE.

Rendez-vous le SAMEDI 25 MAI 2019 sur le CENTRE QUI EST PREVU SELON VOTRE DISTRICT D'APPARTENANCE.

Le mail de convocation a été transmis en date du 20.02 à tous les Arbitres de Ligue qu'ils soient en activité, en année sabbatique et en arrêt médical.

DECISION 48 – 01.03.2019 – Situation des Arbitres de Ligue en règle avec les tests physiques mais ne pouvant plus être désignés en raison de leur blessure ou de leur mise en indisponibilité scolaire ou professionnelle :

La CRA considérant qu'en application de l'Article 25 de son règlement Intérieur, du fait de l'absence prolongée d'Arbitres pour des raisons médicales justifiées par les certificats initiaux ou de prolongation, le calendrier et la durée de ces absences ne lui permettront pas de pouvoir reprendre leur activité d'arbitrage avant la fin de la saison.

En conséquence,

La CRA décide de neutraliser dans sa catégorie actuelle au niveau Ligue pour la saison 2018/2019, l'Arbitre suivant :

- MONIOTTE Alban en catégorie AAR2.

*****

POINT SUR LES INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 01.03.2019

En attente de renseignements complémentaires pour les indisponibilités dont les dates de fin sont tombées et en l'absence de nouvelles informations.

- ZAFRILLA Mélanie : jusqu'en mars 2019
- MILLET Valentin : jusqu'au 30.04.
- BOGAERT Matthieu : jusqu'au 28.02
- LE CORRE Juluan : jusqu'au 18.03
- MARESNI Nabil : jusqu'au 14.04
- FAREL Dany : jusqu'au 31.03
- YOUSSEF Walid : jusqu'au 01.03
- CHAZAL Stéphanie : jusqu'au 06.04.
- MONIOTTE Alban : jusqu'au 30.06
- GASMI Cyril : jusqu'au 28.02
- FABRE Arthur : jusqu'au 18.03
- EL ABED Walid : jusqu'au 06.03
- FALASCHI Dylan : jusqu'au 31.07

*****

POINT SUR LES INDISPONIBILITES MEDICALES A PARTIR DU 01.03.2019

TABLEAU DE SUIVI DES INDISPONIBILITES - ARBITRES DE LIGUE - SAISON 2018/2019					
DATE SAISIE	NOM	PRENOM	DEBUT INDISPO	FIN INDISPO	MOTIF
01/03/2019	ABBAD EL ANDALOUS	MAROUANE	22/03/2019	24/03/2019	STAGE INTERLIGUES FUTSAL
31/12/2018	ABDELGHEFFAR	AMAR	09/03/2019	11/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
14/02/2019	ABDELGHEFFAR	ABDELKADER	09/03/2019	10/03/2019	RAISON PRO
25/02/2019	ABDELGHEFFAR	ABDELKADER	17/03/2019	17/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE 07H30 - 12H30
11/02/2019	ALEXANDRE	JORDAN	16/03/2019	16/03/2019	RAISON SCOLAIRE
07/08/2018	AMSILI	BENJAMIN		30/06/2019	INDISPO LES SAMEDI
~~13/02/2019~~	~~ATTOUR~~	~~AHMED~~	~~09/03/2019~~	~~10/03/2019~~	~~CONVENANCE PERSONNELLE~~
21/02/2019	BAYARD	PHILIPPE	10/03/2019	10/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE 07H30 - 12H30
02/03/2019	BELCADI	JULES	15/03/2019	18/03/2019	STAGE INTERLIGUES AA
01/02/2019	BEN AMOR	TAREK	16/02/2019	10/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
21/02/2019	BENSSALAH	ADAM	16/03/2019	08/04/2019	RAISON PRO
04/02/2019	BERTRAND	VINCENT	09/03/2019	09/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
13/02/2019	BERTRAND	VINCENT	16/03/2019	16/03/2019	RAISON PRO
13/02/2019	BERTRAND	VINCENT	23/03/2019	24/03/2019	RAISON PRO
08/02/2019	BLIN	LORIS	10/03/2019	10/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
16/02/2019	BOUASLA	YASSINE	16/03/2019	17/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
09/02/2019	BOUGET	ROMAIN	10/03/2019	15/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
01/02/2019	BOURREQUAT	MARJORIE	16/03/2019	17/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
09/02/2019	BOUZAHER	CHAFIK	09/03/2019	11/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
09/02/2019	BOUZAHER	CHAFIK	16/03/2019	18/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
09/02/2019	BOUZAHER	CHAFIK	23/03/2019	25/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
11/02/2019	BUTTEGEG	THIERRY	01/03/2019	31/03/2019	RAISON MEDICALE EPOUSE
02/02/2019	CHAHBI	HICHAM	09/03/2019	10/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
02/02/2019	CHAHBI	HICHAM	23/03/2019	24/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
06/02/2019	CHAZAL	STEPHANIE	06/02/2019	06/04/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
01/03/2019	CLAVERIE	KESIAH	16/03/2019	17/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
16/02/2019	DAAS	CAMILLE	15/03/2019	17/03/2019	STAGE INTERLIGUES
10/09/2018	DAHAS	SMAIN		30/06/2019	INDISPO LES SAMEDI
22/02/2019	D'ANTONIO	LIONEL	09/03/2019	11/03/2019	RAISON PRO
01/03/2019	DENEUVE	GAETAN	15/03/2019	17/03/2019	STAGE INTERLIGUES AC
23/02/2019	DENON	VINCENT	08/03/2019	10/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
24/02/2019	DI GUISTO	LAURENT	16/03/2019	17/03/2019	RAISON PRO
24/02/2019	DI GUISTO	LAURENT	23/03/2019	23/03/2019	RAISON PRO
07/02/2019	DJIANE	JULLIEN	08/03/2019	08/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE VENDREDI
07/02/2019	DJIANE	JULLIEN	15/03/2019	15/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE VENDREDI
07/02/2019	DJIANE	JULLIEN	22/03/2019	22/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE VENDREDI
20/09/2018	**DOUAY**	GAETAN		30/06/2019	INDISPO LES SAMEDI
17/02/2019	DOUAY	GAETAN	17/03/2019	17/03/2019	RAISON PRO
26/02/2019	EL ABED	WALID	04/03/2019	17/03/2019	RAISON MEDICALE
14/02/2019	FABIANO	LUCA	10/03/2019	10/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
21/02/2019	FABIANO	LUCA	23/03/2019	24/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
11/02/2019	FABRE	ARTHUR	11/02/2019	18/03/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
21/01/2019	FALASCHI	DYLAN	21/01/2019	31/07/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
27/02/2019	FAREL	DANY	01/03/2019	31/03/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
27/01/2019	FETTOUHI-TANI	DANIEL	16/03/2019	18/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
27/02/2019	GASMI	CYRIL	27/02/2019	25/03/2019	RAISON MEDICALE
04/03/2019	GHARBI TARCHOUNA	AKRAM	23/03/2019	23/03/2019	RAISON PRO
27/02/2019	GHZAL	CHOUKRY	18/03/2019	24/03/2019	RAISON PRO
16/02/2019	GIURAN	BIANCA	15/03/2019	17/03/2019	STAGE INTERLIGUES
04/03/2019	GIURAN	BIANCA	23/03/2019	23/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
01/03/2019	GONCALVES	ANDY	15/03/2019	17/03/2019	STAGE INTERLIGUES AC
11/02/2019	GRUT	ANTOINE	05/03/2019	12/03/2019	RAISON PRO
20/02/2019	HRISTEA	SERGIU CONSTANTIN	24/03/2019	24/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
19/01/2019	JURADO	ALEXANDRE	01/02/2019	04/08/2019	RAISON PROFESSIONNELLE ETRANGER
07/08/2018	LARBI	SABER		30/06/2019	INDISPO LES SAMEDI
05/01/2019	LE BRIS	ROMAIN	16/03/2019	16/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
18/02/2019	LE BRIS	ROMAIN	02/03/2019	10/03/2019	RAISON PRO
01/03/2019	LE BRIS	ROMAIN	24/03/2019	24/03/2019	RAISON PRO
26/02/2019	LE CORRE	JULUAN	11/03/2019	18/03/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
24/02/2019	LE TENNIER	SAMUEL	22/03/2019	24/03/2019	STAGE INTERLIGUES FUTSAL
10/12/2018	MAMBERT	CLAUDE	23/03/2019	24/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
16/01/2019	**MARESNI**	Nabil	16/01/2019	14/04/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
04/02/2019	MARIC	ENZO	16/03/2019	16/03/2019	RAISON SCOLAIRE JUSQU'À 12H00
25/02/2019	MARIC	ENZO	23/03/2019	23/03/2019	RAISON SCOLAIRE
07/11/2018	MARINSALTI	ALEXIS	14/03/2019	31/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
07/02/2019	MEBAREK	MOHAMED	02/03/2019	17/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
05/02/2019	MILLET	VALENTIN	01/02/2019	30/04/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
23/02/2019	MONIOTTE	ALBAN	22/02/2019	30/06/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
28/02/2019	MOUDERY	PHILIPPE	17/03/2019	17/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE Jusqu'à 13 H 00
20/02/2019	PERCEPUSSE	MAEVA	09/03/2019	10/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
14/02/2019	POIZE	ROLAND	25/02/2019	15/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
20/09/2018	REVERBERI	LUCAS		30/06/2019	INDISPO LES SAMEDI
03/02/2019	REVERBERI	LUCAS	09/03/2019	10/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
12/09/2018	RODRIGUES DA SILVA	DANIEL		30/06/2019	INDISPO LES SAMEDI
14/02/2019	SASSI	JULIEN	15/03/2019	18/03/2019	RAISON PRO
25/02/2019	SASSI	JULIEN	10/03/2019	10/03/2019	RAISON PRO
01/03/2019	SPADAFORA	CHRISTOPHER	15/03/2019	17/03/2019	STAGE INTERLIGUES AA
03/03/2019	SZAKOLCZAI	RAPHAEL	09/03/2019	09/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
31/01/2019	VARGAS	GREGORY	16/03/2019	17/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE

*****

RAPPEL SUR LES DATES IMPORTANTES DE LA SAISON 2018-2019

- Dates des prochaines réunions de CRA : – 07.03 – 13.03 – 19.03 – 30.03

*****

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à cette réunion ouverte à partir de 15h00 et prononce la fin de séance à 22h00.

*****

Prochain réunion du Bureau Exécutif
Vendredi 07 Mars 2019

*****

Président
Karim ABED

Secrétaire
Noël RIFFAUD